

entrées libres

Écrire et lire l'Enseignement catholique / N° 8 / Avril 2006

Pour une
mondialisation
au service de l'homme

Matins
"parents admis"

La fin de l'année,
ça se fête!

entrées libres n°8 - avril 2006
Mensuel - ne paraît pas en juillet-août
Bureau de dépôt: 1099 Bruxelles X
N° d'agrégation: P302221

édito

3 Concertations

des soucis et des hommes

4 Concertation: les PO sur le pont!
5 Pâques: Il est vivant!

entrez, c'est ouvert!

6 J'expose ma science
Muscle ton français!
7 Quand la physique permet de s'envoyer en l'air...

l'exposé du moi(s)

8 Monseigneur Aloys JOUSTEN
Pour une mondialisation
au service de l'homme

mais encore...

10 Voyages scolaires:
trop loin, trop cher?
11 Prêts ou pas prêts?

recto verso

12 Matins "parents admis"

et vous, que feriez-vous?

14 La fin de l'année, ça se fête!

avis de recherche

16 C'était un 22 novembre...

rétroviseur

18 Plaire - ALAIN

écoles du monde

19 D'Islande en Slovaquie...

attendez-vous à savoir...

20 Regards externes - Qualité interne

service compris

22 Université d'été: bis!
FOCEF: un 20^e anniversaire réussi!

entrées livres

23 Nouvelle collection "Apprendre"
Améliorer l'école
Apprendre et faire apprendre

hume(o)ur

24 Double vie

édito



ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

entrées libres

Avril 2006 - N° 8
Périodique mensuel (sauf juillet et aout)

entrées libres est la revue de
l'Enseignement catholique en
Communautés francophone et
germanophone de Belgique.

www.entrees-libres.be
redaction@entrees-libres.be

Rédacteur en chef et
éditeur responsable

François TEFNIN (02/256.70.30)
avenue E. Mounier 100 - 1200 Bruxelles

Secrétaire

Nadine VAN DAMME (02/256.70.77)

Création graphique

Anne HOOGSTOEL

Membres du comité de rédaction

Michel BERTIN
Jean-Pierre DEGIVES
Béatrice GEORGERY
Brigitte GERARD
Thierry HULHOVEN
Marie-Noëlle LOVENFOSSE
Marthe MAHIEU
Bruno MATHELART
Paule PINPURNIAUX
Guy SELDERSLAGH
Myriam TONUS
Jacques VANDENSCHRICK

Publicité

Marie-Noëlle LOVENFOSSE
(02/256.70.31)

Abonnements

Laurence GRANFATTI (02/256.70.72)

Imprimerie

IPM Ganshoren

Tarifs abonnements

1 an: Belgique: 16 € - Europe: 25 € -
Hors Europe: 28 €
2 ans: Belgique: 30 € - Europe: 48 € -
Hors Europe: 54 €

À verser au compte n° 191-0513171-07
du SeGEC
avenue E. Mounier 100 - 1200 Bruxelles
avec la mention "entrées libres".

Les articles paraissent sous la
responsabilité de leurs auteurs.

Les titres, intertitres et chapeaux sont
de la rédaction.

Textes conformes aux recommandations
orthographiques de 1990.

entrées libres est imprimé sur du
papier Black Label fabriqué par Burgo-
Ardennes, entreprise certifiée 14001 et
qui utilise du bois certifié PEFC.



Concertations

CONCERTATION PO: UN PROGRÈS ATTENDU

Le SeGEC souhaite, depuis le printemps 2004, la mise sur pied d'une structure de concertation entre autorités publiques et pouvoirs organisateurs de l'enseignement subventionné. Il l'a fait savoir dans son mémorandum, et il a veillé à voir figurer ce point dans l'Accord de Gouvernement. Il en a également fait une condition de sa signature de la Déclaration commune en début de législature.

De quoi est-il exactement question? Il s'agit d'offrir aux PO subventionnés (libres et officiels) la garantie d'une concertation avec les autorités publiques pour l'élaboration de textes normatifs (décrets, etc.) relatifs aux matières qui relèvent de leurs compétences (*voir p. 4*). Les enjeux sont multiples: établir en droit un certain équilibre dans les rapports entre les acteurs de l'enseignement (équilibre qui, par le passé, n'a pas toujours été respecté en fait), mieux reconnaître le rôle spécifique des PO dans l'organisation de l'enseignement et mettre sur pied un modèle de gouvernance soucieux de promouvoir le principe de la distinction des rôles des différents acteurs (autorités publiques, PO, organisations syndicales) et de reconnaître leur complémentarité.

La procédure de concertation envisagée est simple et suffisamment souple pour permettre l'élaboration d'accords et le constat d'éventuels désaccords.



BÂTIMENTS SCOLAIRES: UN DOSSIER DÉLICAT

Le gouvernement a entamé une concertation avec les PO pour l'élaboration de modalités de partenariats entre secteur public et secteur privé (PPP) pour le financement et la réalisation de travaux pour les bâtiments scolaires. Cette concertation très délicate est en cours au moment de rédiger cet éditorial. Elle se heurte à des difficultés considérables, à la fois d'ordre politique, technique et financier. Le Conseil d'administration du SeGEC a défini les orientations du réseau à l'entame de la concertation. Vu l'importance de ce dossier pour les PO, le CA s'est réuni (et continuera à le faire) de manière exceptionnelle pour pouvoir prendre les décisions qui s'avèreraient nécessaires.



PÂQUES: UNE JOIE TOUJOURS RENOUVELÉE

Enfin, cette période pascale, où nous avons pu suivre le cheminement du Christ conduisant de la mort à la résurrection a été, pour les croyants, une période de recueillement et d'intériorité. L'apôtre Paul ne nous invite-t-il pas à "mourir avec le Christ et ressusciter avec lui"? Les croyants sont ainsi incités à dépasser leurs peurs et à passer du désespoir à l'espérance, et à une joie durable qui les aide à avancer au jour le jour (*voir p. 5*). ■

ÉTIENNE MICHEL

DIRECTEUR GÉNÉRAL DU SEGEC

MATIÈRES SUR LESQUELLES PORTERA LA CONCERTATION

- les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et les structures propres à les atteindre;
- les orientations générales, les missions, l'organisation des centres PMS;
- les orientations générales ou la durée des études;
- la structure générale et l'organisation de l'enseignement;
- les conditions d'admission, d'inscription, de réinscription, d'exclusion, d'accès et de passage des élèves ou étudiants;
- le règlement général des études et des examens, là où ils existent;
- la régulation de l'offre d'enseignement, la programmation, les lieux et les règles de la concertation, les normes de création et de maintien;
- le mode de définition et de révision des compétences socles, des compétences terminales et des savoirs;
- les modalités d'approbation des programmes d'enseignement ou d'activité par le gouvernement;
- l'évaluation externe;
- la politique de discrimination positive;
- le subventionnement et ses modalités;
- les modes de vérification et de publicité des comptes annuels, dans la mesure où elles imposeraient des règles complémentaires aux règles déjà applicables et propres à la nature juridique des PO;
- le financement des bâtiments;
- les modalités de la gratuité de l'enseignement et son application;
- la politique, la répartition et la mise à disposition d'équipements spécifiques des établissements d'enseignement;
- les avantages sociaux et autres accordés aux écoles;
- le financement, le fonctionnement et l'équipement des PO, en ce compris le bénéfice et la répartition globale des contrats ACS, APE, PTP...;
- les règles statutaires du personnel subventionné;
- la réaffectation et la gestion des emplois;
- la formation des membres du personnel en cours de carrière.

MATIÈRES ET COMPOSITION

Le gouvernement est tenu d'organiser la concertation avec les PO subventionnés (libres et officiels) pour l'élaboration des textes normatifs (décrets, etc.) qui ont une incidence sur leur action. Le projet de décret énonce l'ensemble des matières sur lesquelles devra porter la concertation, tant pour les PO de l'enseignement que pour ceux des centres PMS (voir ci-dessus).

Comment sera constitué le Comité de concertation? Le principe est simple: il sera composé d'une délégation des pouvoirs publics et d'une délégation des organes de représentation des PO. Mais encore? La première comprendra 10 membres, dont les ministres de l'enseignement et le

ministre du budget (ou leurs représentants). C'est le président de la délégation (lui-même désigné par le gouvernement) qui en choisira les autres membres. Les représentants des pouvoirs organisateurs seront également au nombre de 10, répartis comme suit: 4 représentants du SeGEC, 1 de la FELSI², 3 du Conseil de l'Enseignement des Communes et Provinces et 2 du CPEONS³. Les deux délégations pourront, si elles le souhaitent, se faire accompagner par des techniciens.

PROCÉDURES

Quelles seront les procédures de concertation? Les deux composantes du Comité de concertation pourront prendre l'initiative de lui soumettre les questions à débattre. Il

Concertation les PO sur le

Le projet de décret relatif à la concertation avec les pouvoirs organisateurs au premier chef le SeGEC, organe de concertation des PO de notre réseau.

Il était demandeur, depuis 2006, de concertation similaire à celle existant avec les pouvoirs publics et organisations syndicales scolaires.

Le texte, approuvé en première lecture par le conseil d'administration, devra encore faire l'objet d'une concertation avec les PO avant d'entamer son chemin.

aura alors un mois pour mener et clore la concertation. Dans certains cas, ce délai pourrait être prolongé si toutes les composantes sont d'accord ou, au contraire, raccourci jusqu'à 10 jours si un point est considéré comme devant être traité d'urgence.

Par ailleurs, lorsqu'une problématique concerne plus particulièrement un réseau, elle peut être discutée au sein d'un sous-comité, composé des représentants des autorités publiques et de ceux des PO concernés. À l'issue de la concertation, les conclusions auxquelles elle aura abouti seront consignées dans un protocole.

Celui-ci mentionnera soit l'accord unanime des différentes parties, soit l'accord entre la délégation de

n: e pont!

concertation des politiques
surs¹ concerne évidemment
l'organe de représentation des

4, d'une structure de
qui réunissait déjà autorités
sindicales pour les matières

re lecture par le gouverne-
et de concertations officiel-
lement parlementaire.

l'autorité et celle d'un ou plusieurs
organes de représentation et la posi-
tion des autres, soit la position
respective de chaque délégation.

Si la concertation avec les PO est
désormais obligatoire, la décision
finale reste naturellement, comme le
veut notre système démocratique,
une prérogative du gouvernement et
du parlement. ■

MARIE-NOËLLE LOVENFOSSE

1. Projet de décret relatif à la concertation des
organes de représentation et de coordination
des PO de l'enseignement et des centres
PMS subventionnés.

2. Fédération des Établissements Libres
Subventionnés Indépendants.

3. Conseil des Pouvoirs organisateurs de
l'Enseignement Officiel Neutre Subventionné.

Photo: François TEFNIN



Il est vivant!

Cet hiver n'en finissait pas. Dans la nature, tout était figé, en attente. L'énergie venait à manquer. Lassitude, fatigue et découragement étaient sur toutes les lèvres. Tout le monde aspirait à des jours meilleurs.

Quand, enfin, le souffle de la brise douce se mit à caresser nos visages, la lumière à gagner chaque jour quelques minutes sur les ténèbres, les oiseaux à nous enchanter dès le réveil...

Le miracle du printemps, comme chaque année, pénètre tout notre être, nous ressource et nous rend l'énergie vitale, celle qui monte comme la sève et métamorphose le jardin en quelques semaines. Que la vie est belle!

Il est mort. Tout est silencieux. La pierre roulée ferme le tombeau. Tristesse et désespoir alourdissent les cœurs. L'absurdité s'impose comme une évidence écrasante. À quoi bon cette vie d'amour? Elle conduit à la croix...

Quand, le troisième jour, un cri déchira le silence, le cri de Dieu, à travers celui des femmes, des disciples et jusqu'à aujourd'hui, des chrétiens du monde entier:

"Il est vivant! C'est bien Lui, mon Fils, le Sauveur!

Il avait raison,

de croire que Je ne l'abandonnerais pas,

d'avoir confiance en son équipe, malgré les faiblesses de ses compagnons,

de croire qu'Il y arriverait.

Il avait raison,

de ne pas se laisser intimider par les puissants,

de regarder d'abord l'homme bafoué, jugé, écarté, celui qui ne compte pour personne et de voir en lui un frère, un des mes fils.

Il avait raison,

de rester libre, de bousculer les idées reçues,

de croire que tout n'est pas joué, de persévérer jusqu'au bout,

de croire que le meilleur est encore à venir.

Il est avec vous, pour toujours! "

Le passage est ouvert de l'ombre à la lumière, du froid qui fige à la chaleur qui réchauffe les cœurs, de la fatigue à l'enthousiasme, du silence aux chants de joie, de l'"À quoi bon?" à "Il faut encore essayer!",

de l'échec à la réussite, de la position haute qui écrase au service qui rapproche, du retrait à l'engagement, de la méfiance à l'amour, du découragement à l'Espérance, de la mort à la Vie.

Il est vivant! Le passage est ouvert! ■

MYRIAM GESCHE

Il s'en passe des choses dans et autour des écoles: coup de projecteur sur quelques projets, réalisations ou propositions à mettre en œuvre. Poussez la porte!



J'EXPOSE MA SCIENCE

Depuis 4 ans, dans le cadre de leur cours de sciences, les élèves de 6^e option sciences générales du Collège Don Bosco de Woluwé-St-Lambert¹ sont amenés à réaliser un travail de fin d'études alliant les trois branches scientifiques: biologie, physique et chimie. "Il nous a semblé intéressant, explique **Jean-Luc ADRIAENS**, le directeur, d'orienter les élèves vers une certaine forme d'autonomie par la réalisation de ce travail de fin d'année. Au départ, les sujets étaient libres, puis nous avons choisi de nous centrer sur la question du développement durable".

Les élèves travaillent par groupes de trois. Chaque groupe choisit une question en rapport avec le thème général. Il est aidé dans son travail par l'un des quatre professeurs de sciences donnant cours dans cette section. Ce "parrain" (ou marraine) va les accompagner pendant tout le temps que vont durer les recherches et l'élaboration du travail. Cette année seront abordés des thèmes tels que: "la politique de gestion de l'eau potable", "les combustibles de remplacement pour les transports en commun", "la gestion des déchets", etc.



Quand la science s'expose, la motivation explose...

Fin septembre-début octobre, les enseignants abordent en classe la notion de travail de fin d'année, fixent des échéances et établissent un plan avec les jeunes. En mars, ceux-ci doivent remettre un rapport écrit et réaliser un panneau explicatif. Leur présentation donne lieu à une exposition présentant l'ensemble des travaux. "Au début, nous demandions aux élèves de faire un exposé, mais le projet a muri et a débouché sur quelque chose qui correspond davantage à un niveau de fin de secondaire, précise J.-L. ADRIAENS. Les élèves sont enthousiastes à l'idée de pouvoir montrer leur travail et de répondre aux questions posées par les visiteurs de l'exposition. Ils sont particulièrement motivés à l'idée de défendre leurs convictions relatives à la protection de l'environnement et aux choix de société qu'elles supposent". ■

1. www.dbwsl.be

MUSCLE TON FRANÇAIS!

"La réalité de la D+ est très dure. Les situations à gérer sont nombreuses et diverses. Des problèmes de comportement naissent et disparaissent sans qu'on sache très bien pourquoi ni comment. Nous essayons d'établir un dialogue avec les élèves et leurs parents, mais ces derniers ne sont pas toujours très présents..."

C'est **Marc HASTRAIS**, directeur du Collège La Fraternité à Bruxelles (implantation de la rue de Molenbeek), qui s'exprime en ces termes. Là, comme dans beaucoup d'autres établissements d'enseignement secondaire, une 1^{re} S est organisée dans le but de permettre à des élèves en difficulté de "raccrocher" en 2^e. "Mais les élèves ont tendance à se décourager très rapidement, explique-t-il, et beaucoup vivent cela comme une simple année de redoublement. Ce qui entraine, notamment, de nombreux problèmes en matière de discipline".

Soucieuse de les remotiver, l'équipe éducative de cette école - dont 90% des élèves sont d'origine immigrée et ne parlent pas le français à la maison - a opté pour l'adoption d'une grille horaire "remusclée" en français.

"Il nous a semblé important, précise M. HASTRAIS, de mettre l'accent sur les compétences de base: maîtrise du français (7 heures, dont 3 d'activités littéraires) et maths essentiellement. Mais nous insistons aussi sur la méthode de travail (5 heures), et nous apprenons aux élèves à se structurer. Et les classes comptent 14 élèves maximum".

Avec un tel programme, l'efficacité est-elle garantie? Pas entièrement, car les élèves qui se retrouvent en 2 C après cette 1^{re} S ne s'en sortent pas toujours bien. D'où l'idée d'organiser des heures obligatoires de remédiation en français (et en maths), en fonction du niveau des élèves. "C'est, en quelque sorte, de l'immersion en français. Ce n'est pas facile à organiser, concède le directeur, mais il faut savoir ce qu'on veut...". ■

QUAND LA PHYSIQUE PERMET DE S'ENVOYER EN L'AIR...

Voler dans un Airbus A300 et être en apesanteur pendant 20 secondes, un rêve irréalisable? Pour la plupart d'entre nous, ça le restera.

C'est pourtant la fabuleuse aventure que vont vivre des élèves du Collège St-Vincent de Soignies¹ et leur professeur de physique, **Jean GHEUR**.

"Rendons à César ce qui lui appartient, commente celui-ci. Au départ, c'est une élève passionnée par les vols paraboliques qui, il y a deux ans, nous a mis en contact avec un ingénieur de l'ESA². Il est venu dans l'école expliquer aux élèves de 5^e en quoi consiste aujourd'hui la recherche spatiale et la part importante qu'y prend la Belgique. Il a aussi montré l'intérêt des vols paraboliques, qui permettent d'observer des phénomènes qui n'ont lieu qu'en apesanteur". Rien de tel que l'exemple pour susciter des vocations, c'est bien connu!

Et voilà un groupe de cinq chercheurs spatiaux en herbe impatients de réaliser une expérience en microgravité. "Nous avons pu créer une situation d'apesanteur d'une seconde, en lâchant une boîte en plastique renfermant notre expérience du haut de la cage d'escalier du collège,



Y aurait-il un futur Dirk FRIMOUT parmi ces élèves?

explique J. GHEUR. Une seconde, ce n'est pas très long, assez tout de même pour constater qu'un aimant en lévitation sur un matériau supraconducteur s'en écartait - de manière prévisible - en apesanteur mais que les deux objets restaient liés, formant un couple étonnamment stable".

La fine équipe a alors présenté son expérience au concours des Jeunes scientifiques de Belgique et a été sélectionnée pour participer à une foire aux exposés scientifiques. Classée 3^e, elle est partie au Chili pour représenter notre pays lors d'un concours international d'exposés scientifiques.

Mais ce n'est pas tout... Cette année, une nouvelle équipe, constituée de six élèves de rhéto, a souhaité poursuivre l'expérience et participer à un concours dont les lauréats pourraient réaliser leur projet en prenant part à un vol parabolique à bord de l'Airbus A300 Zéro G.

Le jury scientifique de l'Euro Space

Society, présidé par notre Dirk FRIMOUT national, a examiné une soixantaine de projets. Six écoles secondaires ont été sélectionnées, parmi lesquelles le Collège de Soignies. "C'est un fameux défi sur plusieurs plans, explique J. GHEUR. Les conditions de sécurité sont draconiennes. Notre dispositif devra être fixé au plancher de l'avion, avoir les dimensions requises et correspondre aux normes anti-crash. Et nous allons devoir trouver une autre manière de refroidir notre matériau, car l'azote liquide que nous utilisons jusqu'ici ne peut pas l'être à bord. Nous allons devoir inventer une filière expérimentale neuve!".

Le vol aura lieu début septembre, et l'élève qui est à l'origine de cet engouement (et qui fait aujourd'hui des études d'ingénieur industriel... tiens, tiens!) sera de la partie.

Alors, ennuyeuses, les sciences? ■

1. www.ces-st-vincent.be
2. Agence spatiale européenne

MARIE-NOËLLE LOVENFOSSE



En décembre dernier, la Commission épiscopale *Gaudium et Spes* publiait le document "La mondialisation - Évaluation éthique et perspectives évangéliques"¹, qui n'a pas laissé indifférent. Certains se sont même étonnés de la manière dont les Évêques de Belgique se sont exprimés à ce sujet.

Monseigneur Aloys JOUSTEN, Évêque de Liège, qui présidait la Commission, revient ici sur les grandes lignes de leurs conclusions et en profite pour remettre certaines pendules à l'heure...

MONSEIGNEUR ALOYS JOUSTEN

Pour une mondialisation au service de l'homme

Pourquoi la Commission épiscopale a-t-elle publié maintenant un document sur la mondialisation?

Mgr A. JOUSTEN: Depuis plusieurs années, les membres de la Commission, parmi lesquels l'Évêque de Gand, le Chanoine A. BEAUDUIN, mais aussi des laïcs, réfléchissent aux relations entre l'Église et la société. Ils ont choisi ce thème, qui est d'actualité.

"Être contre la mondialisation n'a pas de sens", écrivez-vous. Mais vous en pointez les dangers...

Mgr AJ: Il s'agit d'observer la mondialisation avec un regard chrétien. Notre document est, en effet, assez critique. D'une part, nous constatons que cette mondialisation est une chance pour l'humanité, qu'il y a là une évolution de l'économie à l'échelle mondiale, qui pourrait donc profiter aussi aux pays en voie de développement. Mais d'autre part, si on laisse faire, cette évolution génère plus de risques que d'avantages,

notamment pour ces pays en voie de développement, qui risquent d'être entraînés dans une orientation néolibérale de leur économie. Celle-ci ne se développera pas nécessairement dans le sens d'un bien-être général. Or, selon nous, l'économie doit d'abord être au service de toute l'humanité, et notamment du pauvre et du plus faible. Nous observons que la mondialisation économique devient une mondialisation financière, qui domine l'évolution de l'économie et même du politique... Il faudrait que l'économie soit canalisée par une gouvernance mondiale sous la responsabilité du politique.

Par rapport à ces dangers, en quoi les ressources de la doctrine sociale de l'Église peuvent-elles nous aider?

Mgr AJ: Je parlerais plutôt d'un "enseignement social" de l'Église, plus adéquat pour parler de sa position, de l'interpellation qu'elle doit adresser aux mondes politique, économique et financier. Nous estimons

que cet enseignement peut proposer des orientations qui vont dans le sens d'un développement humain. Le critère par excellence, c'est la dignité humaine. Mais il faut se mettre d'accord sur ce qu'est cette dignité et souhaiter un dialogue et un consensus entre chrétiens et non chrétiens. Un critère avancé dans notre déclaration est celui du pauvre, du plus petit. Si le plus faible est pris en charge, tous les autres le seront certainement aussi; si le faible est respecté et est aussi bénéficiaire de la mondialisation, on pourra dire que celle-ci est au service de l'humanité. Un autre critère est celui de la solidarité à l'œuvre dans un système.

Comment peut-on illustrer cette préoccupation du plus faible?

Mgr AJ: Je prendrais volontiers l'exemple du Guatemala, où j'étais en juillet 2005. Une question s'y est posée: pouvons-nous transposer notre modèle de développement et de consommation à d'autres pays ou continents? En effet, on trouve là le

cas d'une exploitation minière qui entre en contradiction avec la culture locale et les traditions: pour la population autochtone, la terre est confiée aux hommes, ils doivent la respecter mais ils ne peuvent pas l'exploiter. Mais en plus de cela, il y a des objections écologiques et économiques: est-ce qu'une exploitation industrielle de leur terre leur rapportera? Est-ce que le gouvernement et le pays dans son ensemble y gagneront? Ils craignent que, tout en bénéficiant du modèle américain, leur pays n'en profite pas réellement, vu le prix à payer (terres exploitées, répercussions négatives sur l'habitat, sur l'eau...). Dans ce cas, la mondialisation n'entraîne pas de véritable développement pour le pays.

Chez nous, vous avez réagi dernièrement à la délocalisation d'emplois à Jupille...

Mgr AJ: Effectivement. Ma réaction a été dictée par la brutalité de l'information: on ne peut pas traiter les hommes de cette façon! InBev annonce d'une part qu'ils font un milliard de bénéfices et d'autre part, qu'ils vont délocaliser et supprimer des emplois! Cette manière de procéder consiste à ramener les ouvriers à une simple valeur marchande: à partir du moment où ils ne rapportent plus suffisamment, on les laisse tomber. On constate ici un autre aspect de la mondialisation: la responsabilité sociale des entreprises. Je trouve qu'à ce niveau, le politique devrait aussi intervenir. Une

entreprise comme InBev a une responsabilité!

La Commission s'intitule *Gaudium et Spes, joie et espoir...* Dans notre monde, qu'est-ce qui peut encore nous réjouir et nous faire espérer?

Mgr AJ: Malgré les dérives possibles, il faut bien sûr voir aussi les côtés positifs de la mondialisation, et comment créer de l'espoir chez nous. En Belgique, nous devons trouver des créneaux où nous serions à même de produire des choses que d'autres ne produisent pas. Par exemple, dans des entreprises de pointe. À Liège ou à Louvain-la-Neuve, on voit tout de même de nouvelles entreprises qui se déploient autour de l'université. Par ailleurs, une de nos chances serait de développer notre enseignement. Il faut un enseignement de qualité formant des gens qui, plus tard, pourront jouer un rôle dans notre économie!

Quelle serait alors la mission de l'École?

Mgr AJ: Pour moi, enseigner, c'est plus que simplement former des gens très qualifiés. L'appel à l'enseignement est double: il y a d'une part la formation et d'autre part, l'éducation. La réalité, c'est que là où il y a beaucoup de chômage, il y a beaucoup d'échecs scolaires... L'enseignement se trouve devant un défi énorme, qui est aussi celui des politiques. La réalité sociale doit être prise en charge telle qu'elle est, avec

des jeunes qui vivent parfois dans des situations peu enviables. Mon souhait serait que, dans les écoles, on essaie d'exploiter notre document afin de donner aux élèves le goût de connaître le monde, et de leur faire comprendre que chacun peut agir à son niveau. L'engagement au service des faibles, des pauvres me paraît très éducatif.

Quand la presse a pris connaissance de votre document, certains paraissaient un peu surpris qu'il puisse venir des Évêques de Belgique... Cela vous a-t-il étonné?

Mgr AJ: Oui, j'ai été surpris de trouver dans la presse une conception de l'Église que je croyais dépassée! Comme si le concile n'avait pas eu lieu, comme si c'était la première fois que nous publions quelque chose sur de tels sujets. Concernant l'affaire InBev, je n'ai jamais entendu autant de réactions, alors que je m'étais déjà exprimé au sujet d'ARCELOR, des centres fermés, etc. L'Église en Belgique est sensible à ces problématiques. Il se peut que, pour certains, la religion fasse partie de la sphère privée et qu'elle n'ait rien à voir avec la société. Mais que l'Église se taise ou qu'elle s'exprime sur certains sujets, on le lui reprochera de toute façon!

En tant qu'institution, l'Église a-t-elle encore des efforts à faire par rapport à l'attention aux plus pauvres?

Mgr AJ: Bien sûr, on n'a jamais fini de faire le bien! D'ailleurs, beaucoup de chrétiens sont engagés dans des mouvements tels que *Caritas International, Entraide et Fraternité* ou *Vivre ensemble*, qui accordent une attention toute particulière à ces problèmes. Au plan de l'action, on peut agir au niveau privé, au niveau de l'associatif, mais aussi au niveau macro-économique, macro-politique, où l'Église dit souvent des choses significatives. ■

INTERVIEW FRANÇOIS TEFNIN
TEXTE BRIGITTE GERARD

1. Voir recension dans **entrées libres** n° 5, pp. 18-19.

Document disponible chez LICAP, rue Guimard 1 - 1040 BRUXELLES

www.licap.be - 02/509.96.72.

en toutes lettres...

"Dans le monde d'Internet, on semble oublier que l'homo sapiens ne s'est pas développé dans un cybercafé. S'il se veut porteur de sens, un rapport social doit naître avant tout d'une relation avec des gens de chair et de sang et non uniquement de mots inscrits sur un écran".

"L'amour du prochain et la justice exigent, en outre, que le droit à la survie l'emporte sur le droit à la propriété privée, lorsqu'un pauvre se trouve dans un état d'extrême besoin".



La mondialisation
Évaluation: 2010
et perspectives d'aujourd'hui

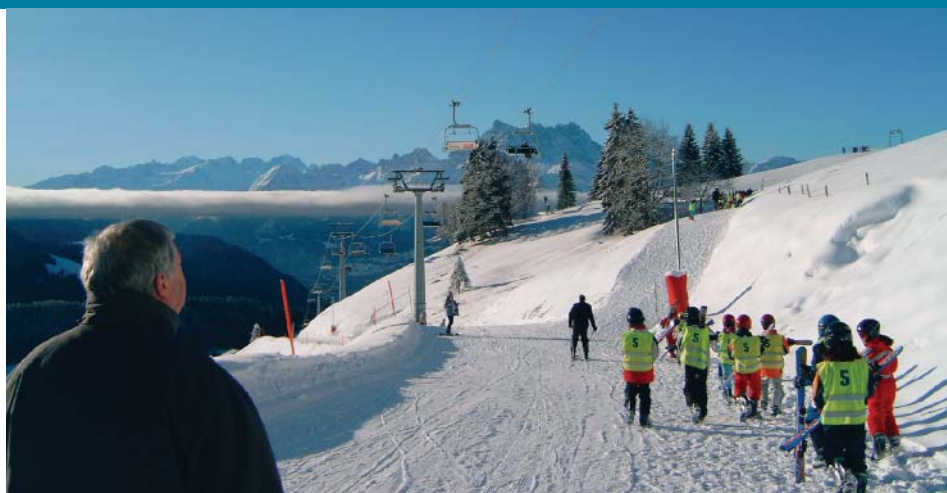
"Ce qu'il est possible de réaliser à un autre niveau que celui de l'État ou d'une institution supranationale ne peut être repris en main par l'État ou cette institution (par exemple, l'éducation des petits enfants, l'enseignement...)"

"Si déjà, nous ne réussissons pas à maintenir une forme de solidarité nord/sud satisfaisante en Belgique, nous pouvons difficilement espérer la réaliser à plus grande échelle".

L'école aux quotidiens

La presse en a parlé. Nous y revenons. À partir d'une information ou d'un évènement récent, **entrées libres** interroge une personnalité, du monde scolaire ou non. L'occasion, pour elle, de nous proposer un éclairage différent, un commentaire personnel, voire d'interroger la question ainsi posée.

Et vous, qu'en pensez-vous?



Faut-il réglementer davantage les voyages scolaires?

partir, le législateur peut juste rappeler que la Communauté française est en train d'augmenter les subventions de fonctionnement, qui sont désormais plus différenciées. Une mesure est d'ores et déjà envisagée: alors qu'aujourd'hui, une classe ne peut partir sans au moins 75% de ses élèves, l'idée de M. ARENA est de relever la barre à 90%, voire 100%... "Il est en tout cas impensable, dit-elle, qu'un élève reste à l'école parce qu'il n'a pas les moyens de partir".

Et vous qu'en dites-vous?

■ **Luc COUVREUR**, directeur de l'école fondamentale d'enseignement spécialisé "Les Audacieux" à Lessines:

"Chez nous, les élèves de dernière année partent depuis 3 ans en classe de neige à l'étranger. L'institutrice met tout en œuvre, tout au long de l'année, pour organiser ce séjour au cours duquel les enfants vont découvrir une région, son aspect historique, son folklore... mais aussi la vie de groupe! Et je constate que les parents sont par ailleurs ravis de ce genre d'initiative.

Grâce à diverses actions menées (vente de biscuits, activités...), le cout de ces classes de neige est réduit: cette année, les parents en ont eu pour 300€ par enfant, ce qui n'est pas cher en comparaison avec le prix d'autres séjours. Grâce à l'investissement de l'institutrice, on bénéficie d'aides extérieures, comme celle de services clubs, et l'assistant social de l'école contacte le CPAS s'il faut aider plus particulièrement l'un ou l'autre enfant. Nous avons aussi pu acheter des tenues de ski de seconde main pour 3€! De manière générale, cela fonctionne très bien. À leur retour, les enfants s'en trouvent transformés, l'ambiance dans la classe est

LE SOIR 14/03/2006

La Libre 23/03/2006

VOYAGES SCOLAIRES: TROP LOIN, TROP CHER?

À la montagne, en forêt, au cirque, en ville, à la ferme... Tout est bon aujourd'hui pour partir en voyage scolaire! Comme le souligne *Le Soir*, l'offre en la matière s'est diversifiée et multipliée. Mais le quotidien relaie

surtout l'inquiétude de La Ligue des Familles quant à la fréquence des voyages et leur cout. Elle souhaiterait que l'on fixe un plafond des dépenses. **Marie ARENA** a par ailleurs décidé de lancer une réflexion sur ce cout, mais aussi sur l'intérêt pédagogique de ces activités, qui n'est pas toujours évident. Se questionner sur ces classes de dépaysement, c'est aussi, selon *Le Soir*, "soulever la question de l'iniquité entre écoles riches et pauvres". Si certaines écoles ne peuvent pas

toujours meilleure. Ces voyages sont surtout une belle occasion pour eux d'apprendre la socialisation. Quant à l'intérêt pédagogique d'un tel voyage, il ne s'arrête pas à la seule semaine du séjour. Déjà au moment de la préparation en classe, la motivation des enfants devient un moteur à leur apprentissage".

■ **Marc TOUSSAINT, directeur adjoint des CPAN¹ (Classes de Plein Air et de Neige):**

"De manière générale, nous reprochons à la Ligue des Familles de jeter le bébé avec l'eau du bain. Elle s'attarde essentiellement sur le coût des voyages scolaires, sans prendre en compte leur intérêt pédagogique! Cela va, selon moi, à l'encontre de l'idée d'une école ouverte sur le monde. Cet apport pédagogique, ainsi qu'une dimension culturelle, sont toujours présents dans les voyages que nous proposons. Nous préférons d'ailleurs le terme de «séjours de découvertes». Tout se déroule dans le contexte de la scolarité; ce n'est pas une parenthèse! C'est à cette condition que se justifie la dépense d'énergie, de temps scolaire et d'argent. Nous proposons donc un dossier pédagogique qui accompagne l'organisation du séjour, et qui doit aussi être en cohérence avec les finalités déterminées par les programmes. Au-delà de la découverte d'un environnement, il y a évidemment celle de la socialisation, de la vie en groupe. Finalement, quel que soit l'endroit où l'on veut aller, c'est la manière dont on prépare le voyage et dont on implique les participants qui est importante. Si les élèves partent loin mais qu'ils ont un véritable projet et qu'ils peuvent s'interroger sur eux-mêmes, c'est positif. Bien sûr, il faut veiller à assurer une participation maximale, à un coût le plus bas possible. Nous proposons donc des séjours dans différentes gammes de prix, et les écoles peuvent bénéficier de réductions si elles suivent un plan d'épargne. De toute façon, nos écoles respectent toujours le taux de participation obligatoire de 75%. Et en réalité, ces dernières années, elles atteignent souvent les 90% - si pas 95% - de participation! Mais nous plaçons surtout pour un véritable projet qui soit partagé par le plus grand nombre". ■

PROPOS RECUEILLIS PAR BRIGITTE GERARD

1. www.cpan.be - 083/21.11.16



08/03/2006

PRÊTS OU PAS PRÊTS?

"Huit jeunes sur dix se croient bien préparés à leur carrière professionnelle... 72% des professionnels pensent qu'ils ne le sont pas".

Ces estimations contrastées sont extraites d'une enquête¹ menée auprès de 1.100 élèves du dernier cycle du secondaire et auprès de 442 managers, recruteurs et entrepreneurs.

Et vous, qu'en dites vous?

■ **Chantal WOUTERS, directrice du Centre d'Information et d'Orientation à Louvain-la-Neuve:**

"Ma première réaction est l'étonnement. Si je suis d'accord avec la perception des professionnels, la réalité que je rencontre est tout autre: ce serait plutôt deux étudiants sur dix qui se disent prêts pour le travail! Cette contradiction s'estompe quand on lit l'enquête elle-même. Elle interroge en fait les dispositifs qui aident les jeunes à faire leur choix d'études et de métier. La question est donc plus de savoir si les jeunes sont prêts à choisir, ce qui est différent de savoir s'ils sont prêts pour le marché de l'emploi. Si on parle en ces termes, alors je suis d'accord.

L'enquête révèle que les managers pensent que les jeunes n'ont pas une image réaliste de leurs capacités. Ce constat invite à réfléchir à la manière de changer cela pour ouvrir à une réelle confiance en soi. Or, dans notre culture, on a encore beaucoup de mal à parler de soi. Dans cette perspective, les **Dreamdays** (journées de rencontres avec les professionnels) constituent une bonne initiative. Cette approche par l'expérience correspond aux jeunes d'aujourd'hui. Et comme pour l'aide au choix, l'école a une place importante car, pour être éducative et orientante, toute activité nécessite d'être située dans le vécu du jeune et réinterprétée par lui.

L'article souligne le manque de persévérance des jeunes. C'est une qualité qui doit être travaillée à l'école secondaire. Que ce soit un savoir ou un geste professionnel, il faut comprendre que sa maîtrise prend du temps. C'est une des causes de l'échec au supérieur. Certains

étudiants n'ont pas appris l'endurance. Ils ont suivi des études secondaires sans grand effort, et quand ils se retrouvent en course de fond à l'université, ça cale!".

■ **Thierry JACQUES, président du Mouvement Ouvrier Chrétien:**

"Les jeunes auraient un projet professionnel clair dès la fin du secondaire... Je ne le pense pas, mais si c'est vrai, c'est une bonne chose. L'autre question est alors de voir si ce projet se concrétise par la suite. Or, il existe un écart entre les intentions du projet et la réalisation de celui-ci. Il suffit de regarder l'échec des premières années à l'université ou ce qu'on observe dans un secteur comme la construction, qui connaît toujours une pénurie de main-d'œuvre, alors que 24% des garçons se disent prêts à s'y engager.

L'enquête demande aux jeunes vers quels secteurs ils s'orienteraient. Les filles font toujours les mêmes choix (éducation, social, santé), ce qui, en termes de reconnaissance sociale et financière, tend à maintenir des inégalités fortes selon le genre.

Une autre idée relevée est que jeunes et professionnels s'accordent sur l'importance de la flexibilité au travail. Mais parlent-ils de la même chose? Les jeunes ont-ils une conscience claire de la réalité de ce que cela représente? Leur position sur le statut d'indépendant, l'importance accordée à la famille et aux amis, le fait de ne pas considérer le travail comme une obligation sont autant d'indices du manque de conscience de ce qu'est réellement le monde du travail. Les initiatives prises pour mieux sensibiliser les jeunes aux métiers sont importantes, mais il faut qu'elles leur proposent l'ensemble des métiers possibles". ■

PROPOS RECUEILLIS PAR BÉATRICE GEORGERY

1. Étude complète disponible sur: www.dreamday.be

Matins "parents admis"

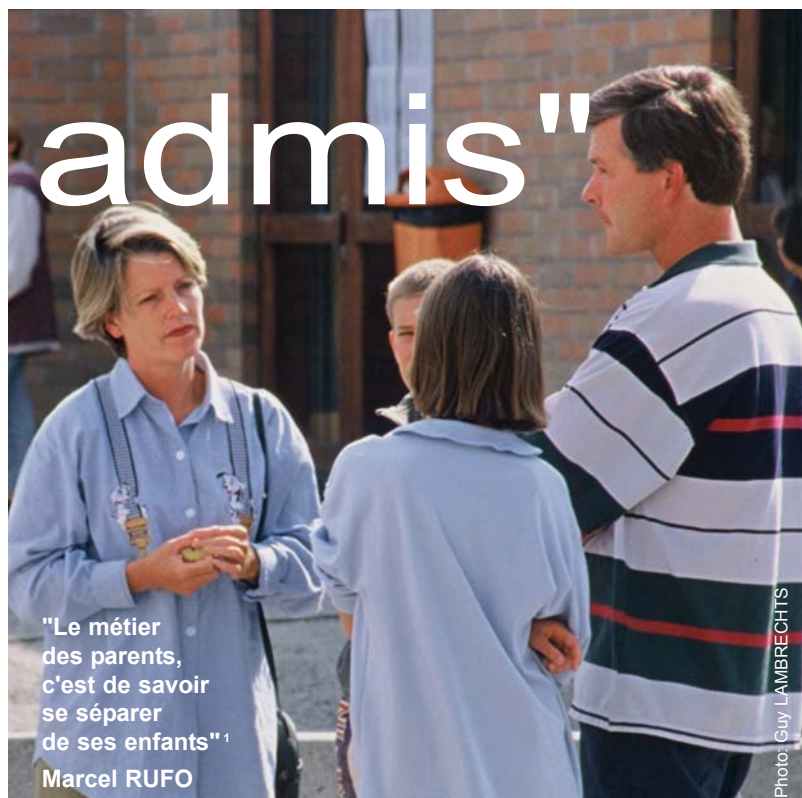
Il est parfois bien difficile, pour les tout-petits, de quitter papa ou maman le matin à l'école. C'est pourquoi, dans l'enseignement fondamental, il est aujourd'hui fréquent de laisser les parents y entrer, et même de les inviter à conduire leurs enfants en classe. Quels sont les avantages et/ou inconvénients de ces pratiques d'accueil? Pour les témoins interrogés ci-dessous, les premiers sont largement supérieurs aux seconds. Aussi, plutôt que d'en pointer le "pour" et le "contre", cette rubrique s'intitulera plutôt: "oui, mais...".

OUI...

UN TEMPS DE TRANSITION

Les exemples ne manquent pas, d'écoles maternelles qui ouvrent leurs portes aux parents en début de journée, et qui les accueillent dans les classes 1/4h ou 1/2h avant le début des activités. Outre une séparation plus facile pour les enfants, ces moments permettent aux parents de discuter avec l'instituteur(-trice), mais aussi entre eux. *"Les mamans profitent d'un temps de transition avec leurs enfants, explique Isabelle SENTERRE, directrice de l'Institut Sainte-Marie-Fraternité à Schaerbeek. Cela les aide à quitter plus sereinement la cellule familiale pour intégrer la cellule scolaire. Plein de petites choses se passent à ce moment-là: l'institutrice peut communiquer des informations aux mamans qui, elles, ont l'occasion d'exprimer d'éventuelles inquiétudes par rapport à leurs enfants..."*

Marie-Christine WENIN, directrice de l'école Saint-Louis et Sainte-Marie à Tamines, ajoute: *"Il s'agit du meilleur moyen pour que le passage entre la famille et l'école se fasse en douceur. On ne dépose pas son enfant comme un paquet! C'est aussi l'occasion, pour les parents, de suivre le travail de leurs enfants, de découvrir leurs bricolages, les jeux qui les occupent..."*. Quant aux primaires, en général, les parents n'entrent plus dans les locaux, mais peuvent souvent se rencontrer ou approcher les instituteur(-trice)s et la direction dans la cour de récréation ou des lieux prévus à cet effet.



"Le métier des parents, c'est de savoir se séparer de ses enfants"¹

Marcel RUFO

Photo: Guy LAMBRECHTS

MAIS...

PARENTS ENVAHISSANTS

Mais chaque médaille a son revers... Si tous sont d'accord pour reconnaître les bienfaits de l'accueil des parents à l'école, les mêmes y voient parfois certains inconvénients... Ainsi, explique une directrice, *"Certaines institutrices estiment parfois que les mamans sont envahissantes, qu'elles prennent trop de place. De même, comme les portes sont ouvertes jusqu'à 9h, certains parents arrivent vers 8h50 et passent quand même 20 min. avec leur enfant, parce qu'ils ont bien senti tout le bénéfice qu'ils pouvaient en retirer. Il faut donc parfois réexpliquer à certaines mamans, avec l'aide de la médiatrice, que ce moment d'accueil n'est pas une occasion pour arriver plus tard à l'école! On prend le temps de recadrer, de redonner sens à ce que l'on fait"*.

À Saint-Louis et Sainte-Marie, M.-Ch. WENIN va dans le même sens: *"Ce qui pose parfois problème, ce sont les quelques parents qui ne décrochent pas, qui s'installent, ceux aussi qui s'occupent des affaires des autres, critiquent ou se mêlent du travail de l'enseignante! On a déjà eu une maman qui restait jusqu'à la récréation de 10h... Il a alors fallu remettre les choses au clair: après ce moment d'accueil, il y a les périodes d'apprentissage, où l'on doit laisser l'institutrice seule avec les enfants. En primaire, c'est plus facile, car il y a toujours l'argument de la matière. Les parents ont tellement peur qu'on ne voie pas le programme..."*

PAS SEULEMENT LE MATIN

L'avis est unanime: la relation parents-école est essentielle et se joue, notamment, lors de moments privilégiés, comme cet accueil du matin. I. SENTERRE raconte: "Cela fait plus de 15 ans que nous profitons de l'arrivée des enfants à l'école pour optimiser l'énergie du moment et bénéficier de la présence des parents. En plus du partage des idées entre parents et enseignants, cela permet aussi de recadrer le travail des familles et de l'école".

À l'école maternelle Mater Dei de Woluwé-St-Pierre, l'accueil des parents est une véritable tradition: "Chez nous, explique la directrice **Joëlle GARDEUR**, les parents entrent facilement dans l'école, et également à la fin de la journée. Ils peuvent me rencontrer le matin dans les couloirs et me parler, s'ils le souhaitent. C'est très convivial et familial. Cet accueil est d'ailleurs inscrit dans le projet d'établissement. C'est quelque chose de tout à fait positif, et cela provoquerait un véritable tollé si on le supprimait! Il est aussi sécurisant de connaître presque tous nos parents. Une personne étrangère qui entrerait dans l'école serait tout de suite repérée et interpellée".

À l'école Saint-Joseph à Uccle, le directeur, **Gabriel GILBERT**, est aussi enthousiaste: "Saint-Joseph est une école à cœur ouvert! L'idéal, pour moi, est que les parents puissent entrer dans l'école à tout moment. Ce sont des partenaires indispensables de l'éducation, même en ce qui concerne la démarche pédagogique. Et si la relation parents-école est importante, celle entre les parents eux-mêmes l'est tout autant. Par ailleurs, ils nous donnent aussi beaucoup en retour: du temps, du dialogue, des compétences. Il ne faut donc pas montrer de frilosité à ce sujet".

POUR LA SÉCURITÉ

À l'école Saint-Joseph, les réserves émises sont apparues lors d'un problème de sécurité: "Dernièrement, explique Gabriel GILBERT, nous avons dû établir une petite modification dans notre règlement, due à la tension entre l'accueil nécessaire des parents et la sécurité. Du fait que notre école était ouverte aux parents à tout moment, un enfant a réussi à sortir de l'établissement, échappant à notre surveillance. Depuis cet incident, les parents doivent s'adresser au secrétariat avant d'entrer dans l'école. Mais même si la sécurité doit constituer notre première préoccupation, nous voulons rester très ouverts à la précieuse collaboration avec les parents". ■

PROPOS RECUEILLIS PAR BRIGITTE GERARD ET FRANÇOIS TEFNIN

"Le fil conducteur en la matière reste pour moi le décret Missions, qui met en avant une «école parents admis», allant de pair avec une «école parents amis». Si les parents peuvent entrer dans l'école, ils ne doivent pas oublier qu'ils ont certaines règles à respecter. Le mieux est sans doute de laisser venir les parents à l'école quand ils souhaitent être là, notamment au début de la journée. Mais il ne faut pas faire n'importe quoi non plus. C'est en maternelle que se joue l'accrochage des parents à l'école, c'est donc là qu'il faut agir. S'ils sentent qu'ils ont été bien accueillis à l'école à ce moment-là, ils reviendront plus tard, au secondaire, quand leurs enfants en auront peut-être besoin. Le meilleur moyen me semble d'encadrer cet accueil, en fonction des disponibilités ou des initiatives de chacun. Si elle n'est pas nécessaire tous les matins, il est néanmoins souhaitable que la présence parentale soit habituelle".

Henri WITTORSKI, porte-parole de l'UFAPÉC

"L'enfant doit pouvoir sentir que ses parents sont admis dans l'école, et la séparation doit se faire progressivement. Au niveau de l'accueil du matin, chaque école doit sentir ce qui fonctionne le mieux. En maternelle, il est important que les parents puissent parler avec l'institutrice car, si l'enfant voit que cela se passe bien avec ses parents, il se sentira aussi le droit d'être bien à l'école. Celle-ci est avant tout le lieu des enfants, pas celui des parents. Il faut donc créer une alliance éducative, en établissant un rapport de confiance avec l'école; parents et école doivent collaborer. Il est essentiel que les parents osent confier à d'autres l'éducation de leur enfant. La confiance mutuelle est prioritaire, mais il faut aussi établir des limites, pour que les parents ne deviennent pas envahissants. Et tout cela doit s'inscrire dans une logique, dans le cadre d'un projet pédagogique établi par les différents partenaires de l'école".

Philippe BEAGUE, président de la Fondation Française DOLTO

1. Marcel RUFO, *Détache-moi. Se séparer pour grandir*, Éd. Anne Carrière, 2005.



La fin de l'année, ça se fête!

30 juin. Rideau! L'année scolaire est finie. Dix mois passés ensemble à travailler, mais aussi à créer des relations et à les vivre. Parfois facilement, parfois moins.

Comment clôturer cette période d'apprentissages?

Quels sont, dans votre école, les rites qui ponctuent le temps scolaire?



Photo: Guy LAMBRECHTS

■ Une surprise... attendue!

C'est une fausse surprise pour les enseignants, qui feignent de ne pas être au courant. L'Association des parents leur a demandé, dans le courant du 3^e trimestre, de confier leur classe à une maman ou un papa, durant quelques heures. On a préparé des saynètes, imprimé des T-shirts signés, ou inventé des paroles sur un air connu. Les idées viennent des enfants, les parents encadrent la réalisation. Le dernier mercredi de juin, en fin de matinée, toute l'école se rassemble dans la cour. Chants, saynètes et cadeaux s'enchaînent au milieu des rires et des applaudissements. C'est un grand moment d'échange, où le bonheur de ceux qui reçoivent ces témoignages de gratitude rencontre la joie de ceux qui ont préparé "en secret" ces surprises. À midi, on sort tables et bouteilles: tous

les parents qui arrivent pour reprendre leurs enfants s'attardent autour de l'apéritif offert par l'AP. "À votre santé, et... bonnes vacances!".

Collège Saint-Augustin, Genval

■ Merci qui?

"En fin d'année, l'équipe pastorale propose aux professeurs, à l'équipe éducative et aux élèves de partager un repas par classe et de se dire MERCI pour l'année qui vient d'être vécue. Après le partage du diner, toujours haut en couleur et en saveur, les professeurs et l'équipe éducative animent un temps de réflexion, occasion de ressortir tout le positif de l'année, de voir les engagements que l'on a tenus par rapport au début d'année (pour leur aide, les professeurs reçoivent un «kit» de suggestions d'animations qu'ils utilisent à leur gré). Ce sont les professeurs qui

commencent par dire un «Merci» à chaque élève en particulier pour ce qu'il a pu leur apporter, de même qu'aux autres compagnons de sa classe. C'est un moment fort en émotions et en souvenirs, aussi bien pour les élèves que pour les professeurs".

École secondaire de Bruxelles

Extrait de *Bonne nouvelle à l'école! Penser à neuf la pastorale scolaire*, Commission interdiocésaine de pastorale scolaire - SeGEC, 2005, p.18.

■ Célébrer la "diplomation" du 1^{er} degré

Pour mettre en évidence que le 1^{er} degré constitue un enseignement de base et valoriser toutes les orientations choisies, cette école secondaire générale organise fin juin une "remise des diplômes" pour les élèves qui ont obtenu, à l'issue de leur

2^e commune, une AOA ou une AOB. Tous rassemblés dans la salle polyvalente, ils ont mis leurs beaux habits d'été. La directrice les félicite, leur parle des 4 années qui sont devant eux, précisant les enjeux et les efforts qu'ils devront encore faire, quelle que soit la voie dans laquelle ils vont s'engager en 3^e, dans cette école-ci ou dans une autre. Chacun d'eux est proclamé et reçoit un diplôme de 1^{er} degré "fabrication maison"

en secondaire), mais pas de 1^{er} prix pour les résultats... Est-il utile de dire que les parents et amis sont cordialement invités?

Au niveau des enseignants: le 30 juin, nous fêtons les jubilaires (25 ans de maison) et les départs à la retraite. Là, après le mot de la direction, discours d'un collègue actif retraçant de multiples anecdotes ou passions du futur retraité, réponse de celui-ci, fleurs et

■ Challenge!

Dans le grand auditoire, les étudiants de 2^e baccalauréat marketing de l'EPHEC présentent leur projet. Dans l'assistance, des enseignants, des collègues étudiants et, *last but not least*, des responsables de chez *Mc Cain*. C'est que l'enjeu est réel! À ce stade, il s'agit de se confronter aux responsables de la société pour laquelle ils ont développé des propositions de stratégies marketing. L'an prochain, ces étudiants participeront à un stage de 15 semaines. Ils prouvent qu'ils sont prêts à s'inscrire dans la vie professionnelle, à articuler la théorie et la pratique. Car après tout, c'est pour cela que la plupart d'entre eux se sont engagés dans cette filière d'études.

Tout commence par un partenariat entreprise-école. Enseignants et responsables d'entreprise définissent, à partir d'une demande de l'entreprise, le challenge qui sera présenté aux étudiants. Cette année, il s'agit de répondre au défi suivant: développer, pour les produits ciblés, un plan marketing sur 3 ans, qui améliore la visibilité du produit et la communication dans les rayons des grandes surfaces. Après un briefing par la société elle-même, les étudiants se mettent au travail: observations de terrain, contacts avec des professionnels, mobilisation des acquis de différents cours. Une première sélection des meilleurs travaux est réalisée en classe par les enseignants.

Si on ne joue pas pour des points, la tension n'en est pas moins grande. Aujourd'hui, en effet, ce sont les professionnels qui choisissent les idées à retenir pour les campagnes qui cibleront peut-être les consommateurs que nous sommes. L'assistance est attentive et réagit aux présentations, aux questions posées par l'entreprise. Instants magiques, pendant lesquels les enseignants constatent l'évolution de leurs étudiants depuis leur entrée dans la Haute École.

Et le jour J, tambourinades, applaudissements, l'ambiance est là! À les entendre, ils sont déjà tous gagnants!

■ Et vous, que feriez-vous?

TÉMOIGNAGES RECUEILLIS PAR
MARTHE MAHIEU ET BÉATRICE GEORGERY

AUSSI VIEUX QUE LA NUIT DES TEMPS!

La racine du mot "rite", en sanscrit, désigne un enchaînement pré-ordonné de paroles ou de gestes à suivre sans retouches et à répéter, tout particulièrement dans un cadre religieux. L'anthropologue **Mary DOUGLAS** a mis en évidence la fonction et l'importance du rite, y compris sous des formes non religieuses: "*Animal social, l'homme est un animal rituel, écrit-elle. Sans lettres de condoléances ou de félicitations, sans cartes postales occasionnelles, l'amitié d'un ami éloigné n'a pas de réalité sociale. Il n'y a pas d'amitié sans rites d'amitié*".

C'est dire que, dans le rite, la parole n'est pas forcément absente, mais les gestes, eux, sont prioritaires. Il y a aussi des règles à respecter, quelle que soit la marge d'improvisation: le rite s'apparente à une mise en scène collective. Les sociologues attribuent quatre fonctions au rite: communiquer (avec d'autres ou avec une transcendance), faire mémoire, intégrer, accompagner des situations de vie, heureuses ou malheureuses.

MYRIAM TONUS

accompagné d'un livre, le même pour tous. Certains ont droit à une mention spéciale décernée par le Conseil de classe, et qui n'est pas en lien direct avec leurs résultats scolaires: prix du sourire, de l'imagination, de l'entraide, de la persévérance...

Dames de Marie, Bruxelles

■ De génération en génération

"À l'Institut Saint-André, la tradition est de fêter dignement la fin d'année au niveau des élèves de terminales (6^e primaire et secondaire), lors de deux soirées mémorables où alternent discours académiques, témoignages des élèves à leurs enseignants et remise de résultats plus traditionnelle. Remise de prix pour l'élève socialement méritant par l'Association des parents, remise d'un cadeau aux élèves fidèles (6 ans en primaire et 6 ans

cadeaux... Ces moments de passage de la vie active à la retraite sont importants, parce qu'ils sont aussi passage de témoin de l'ancienne génération à la nouvelle. Des représentants du pouvoir organisateur assistent à cette soirée. L'occasion de se retremper dans l'atmosphère de l'école où l'on a travaillé parfois plus de 30 ans. L'esprit de l'école se réveille ou s'éveille auprès des jeunes collègues. Après une longue semaine consacrée aux conseils de classe, aux réunions de parents, aux remises de bulletins, aux éventuels recours, ces moments permettent une transition plus harmonieuse, plus paisible vers les vacances... Quoique le lendemain, 1^{er} juillet, commencent les inscriptions... pour l'année suivante!"

Claude LACHAPPELLE, directeur de l'Institut Saint-André (enseignement secondaire), Charleroi.



Photos: François TEFNIN

C'était un 22 novembre...

"Le 22 novembre 1963, John Fitzgerald KENNEDY est assassiné à Dallas. Retentissement mondial d'un des premiers événements «planétaires»"...

Mais pourquoi diantre Jean-Jacques PAUL¹ commence-t-il sa conférence d'ouverture du 4^e Congrès des chercheurs en éducation² par l'évocation de la mort de JFK?

C'est que cette disparition aurait pu avoir des conséquences dans le monde de l'éducation aux USA. En effet, ce président, qu'une mort précoce a rendu mythique, s'était engagé dans une politique volontariste en faveur de l'éducation des noirs et des populations défavorisées. Et on se demandait quelle allait être l'attitude de son successeur.

UN BON RAPPORT COUT/EFFICACITÉ

Un peu contre toute attente, Lyndon B. JOHNSON poursuivit la politique engagée et l'amplifia même. Pour documenter les choix politiques à prononcer, il commanda au sociologue de l'Université de Chicago, James S. COLEMAN, un état des lieux du système éducatif, sur base

d'une enquête de grande ampleur. Ce "Rapport COLEMAN", publié en 1966, est une référence fondatrice pour les économistes de l'éducation, et sans doute pour tous les chercheurs en sciences de l'éducation. Pour la première fois, on interrogeait la relation entre les moyens mis à disposition des établissements et les résultats scolaires de leurs élèves, le rapport entre le cout et l'efficacité.

Conclusion: la cause première des difficultés n'est pas les ressources dont disposent les écoles, mais bien la composition de leur population.

LE COURANT PASSE

Ainsi, par le biais d'une circonstance historique, Jean-Jacques PAUL rencontre bien son intention de décaler un peu la manière de voir les choses de son nombreux public, et de le faire entrer dans les vues des économistes de l'éducation. En effet, à partir du rapport COLEMAN et des premières enquêtes internationales de l'IEA³, un courant de recherche s'est développé pour déterminer les caractéristiques économiques de l'éducation scolaire. Le postulat de ce courant: un système éducatif fonctionne grâce aux moyens mobilisés par une société donnée. Les résultats obtenus justifient-ils les dépenses consenties?

PARADOXE ÉCONOMIQUE

Quoi qu'on puisse en craindre, cette analyse "économiste" de la qualité de l'enseignement ne conduit pas à des propositions ultralibérales où le marché serait la loi. Au contraire, Jean-Jacques PAUL plaide souvent pour des choix en faveur des plus démunis. Simplement, il souhaite qu'on cherche à inclure le coût des mesures dans l'analyse, en regard de leur efficacité et de l'impact des modalités de régulation et de gestion. Un exemple peut illustrer cette posture: la lutte contre le décrochage scolaire. Celle-ci demande de mobiliser des moyens substantiels et génère des coûts importants pour le système éducatif. Une mauvaise analyse pourrait conduire à condamner cette débauche de moyens pour un petit pourcentage de la population scolaire. C'est l'approche selon Harpagon, celle qui cherche à faire des économies à tout prix. Or, le coût pour la société d'un nombre croissant de décrocheurs est bien plus important encore que celui de la lutte contre le décrochage. Une analyse économiquement bien ordonnée conduit donc à inciter les politiques à ne pas lésiner sur les moyens pour "raccrocher" les élèves qui sont à la marge du système scolaire, plutôt que les

abandonner à leur sort. Ce serait plutôt l'approche selon Scapin, dont la générosité calculée finit par améliorer la qualité de vie de tous.

UN REGARD PERÇANT OU PERSAN?

En plus de son rôle d'initiateur à l'approche économiste de l'éducation, les organisateurs avaient aussi confié à Jean-Jacques PAUL celui de grand témoin, qui promène sur les travaux des deux journées un regard expert et scrutateur pour en dégager la substantifique moelle. "Là, confie Jean-Jacques PAUL au début de ses conclusions, *je me suis retrouvé dans la position d'Usbek et Rica!*". Usbek et Rica? Si, si... Souvenez-vous! Ce sont les deux héros des *Lettres persanes* de MONTESQUIEU. Deux Persans qui, par lettres, communiquent à leurs compatriotes restés à Ispahan leurs impressions sur le Paris et la société européenne du 18^e siècle... Donc, à partir de ce regard "étranger", que peut-on retenir de ce Congrès?

Sans avoir évidemment eu l'occasion de participer à la cinquantaine d'ateliers auxquels ont pris part les 650 chercheurs et praticiens présents, il relève quelques idées importantes qui les ont traversés:

■ Le métier d'enseignant(e) est difficile, mais il est essentiel: l'"**effet maître**", c'est-à-dire l'effet que produit le maître sur la scolarité de ses élèves, est déterminant.

■ Hélas, il n'est pas possible, à l'heure actuelle, de préciser les caractéristiques des "bons" et des "bonnes" enseignant(e)s! Pourquoi, quand et comment sont-ils et sont-elles efficaces? C'est la **boîte noire** du processus de production d'un enseignement de qualité. Les résultats des recherches peuvent aider à comprendre, mais il faut rester d'une grande prudence, eu égard notamment à leurs échantillons. Par ailleurs, il arrive que la réalité résiste aux conclusions presque unanimes de multiples recherches: le redoublement en est un bon exemple.

■ On est face à des systèmes sociaux qui bougent et qui poussent à s'interroger. À cet égard, les outils



Jean-Jacques PAUL

de l'économiste rejoignent les intérêts des familles. En effet, les économistes défendent l'idée que l'école, comme toute autre unité de production de services, doit **rendre compte** de ses résultats, ce qui rendrait le système plus lisible pour les familles. Cependant, la priorité doit être d'armer, d'outiller les familles les plus fragiles pour leur assurer une réelle liberté de choix.

■ L'efficacité de l'école passe par l'**évaluation** externe des résultats, leur publication pondérée et la **responsabilisation** des acteurs.

■ Enfin, il faut concentrer les efforts sur **les plus jeunes et les plus faibles**.

Laissons une dernière fois la parole à Jean-Jacques PAUL, pour conclure: "*La richesse de ce Congrès, au-delà du cadre et du contenu des communications, vient en définitive des échanges. Ce n'est pas à un économiste qu'il faut apprendre cela!*". ■

JEAN-PIERRE DEGIVES

1. Jean-Jacques PAUL est professeur à l'Université de Bourgogne et directeur de l'Institut de recherche sur l'Éducation/Sociologie et Économie de l'Éducation (IREDU/CNRS) à Dijon.

2. Le 4^e Congrès des chercheurs en éducation: "La qualité pour tous les élèves: l'école face aux inégalités" s'est tenu au Théâtre royal de Namur les 21 et 22 mars 2006.

3. International Association for the Evaluation of Educational Achievement.



Photo: François TEFNIN

Plaire

Comment intéresser un élève au savoir et à son apprentissage?

Question sans cesse posée et reposée depuis que l'École existe.

ALAIN avait, en la matière, une opinion assez tranchée...

"Lorsque quelqu'un dit, après tant d'autres, qu'il faut plaire aux enfants, et que c'est le vrai moyen de les instruire, on laisse passer. Mais je n'aime pas trop cette bouche en cœur, ni ce maître courtisan. J'ai rencontré, quand j'étais sur les bancs, un professeur assurément affectueux, et qui intéressait son jeune auditoire; je puis même dire que nous l'aimions. Or, il ne put jamais surmonter un certain désordre, qui résultait surtout, je m'en souviens très bien, de marques indiscretes d'approbation. Et cela venait promptement au tumulte, par les forces de jeunesse, et par les lois de la foule, qui s'agite à la manière des éléments naturels. D'où j'ai tiré une sorte de règle de métier, c'est qu'il faut intéresser, j'en conviens, mais qu'il ne faut pas vouloir intéresser, et surtout qu'il ne faut pas montrer qu'on le veut. Cette règle est bonne aussi pour l'orateur; et dans tous les arts on le retrouve, bien qu'elle soit alors profondément cachée. L'acteur n'a-t-il pas pour métier de plaire? Oui, mais il y a plaire et plaire: et le difficile est d'amener les hommes à se plaire finalement à ce qui de premier abord ne plaît point.

(...) C'est pourquoi je ne crois pas trop à ces leçons amusantes qui sont comme la suite des jeux. Ce sont rêveries de braves gens qui n'ont pas appris le métier. Certes, il est mieux d'entrevoir les causes; mais le métier instruit plus rudement et rustiquement. La cloche ou le sifflet marquent la fin des jeux et le retour à un ordre plus sévère; et la pratique enseigne qu'il n'y faut point un insensible passage, mais au contraire un total changement, et très marqué dans les apparences. L'attention est élevée d'un degré; elle ne cherche plus alors quelque plaisir à lécher (...); elle n'est plus gourmandise; elle est privation, patience, attente qui regarde au-dessus de soi". ■

ÉMILE CHARTIER, DIT ALAIN (1868 - 1951)

AGRÉGÉ DE PHILOSOPHIE ET JOURNALISTE, PROFESSEUR AU LYCÉE HENRY-IV

EXTRAIT DE PROPOS SUR L'ÉDUCATION, 1932, PUF, COLL. QUADRIGE, 2001.

D'Islande en Slovaquie...

Elle croise les doigts... et avec elle, ses élèves et collègues de l'Institut de la Vallée Bailly de Braine-l'Alleud.

Anne-Marie SCOHIER, professeur de langues, espère pouvoir réaliser le projet qu'elle a préparé avec enthousiasme et persévérance. Elle attend donc impatiemment le feu vert de l'Europe pour partager la belle aventure dès la rentrée prochaine.

L'ANGLAIS, MAIS PAS FORCÉMENT EN ANGLETERRE...

Sa démarche initiale visait à créer un échange avec une classe anglophone, pour permettre à ses élèves de pratiquer la langue apprise au cours. Elle n'imaginait pas encore que cela prendrait autant de temps: son premier contact avec la Cellule Europe du SeGEC remonte à deux ans. Ni que, finalement, c'est avec une école slovaque qu'elle coopérerait... en passant par l'Islande! Un parcours plutôt inattendu, mais déjà passionnant.

Grâce au programme *Comenius*, 135 établissements scolaires ont déposé leur candidature cette année en Communauté française de Belgique. La filière suivie est, en tout cas, une des plus efficaces: elle s'intitule "le séminaire de contact". Par l'intermédiaire des *Nouvelles d'Europe* de la Fédération, A.-M. SCOHIER a été informée de l'organisation d'un tel séminaire par la Cellule Socrates d'Islande, un des 31 pays éligibles. Elle a obtenu une

bourse pour se rendre à Reykjavik sans que cela ne lui coûte un cent. L'objectif? Rencontrer, parmi les 40 enseignants présents, issus de 11 pays différents, "le" partenaire idéal pour initier un projet linguistique qui corresponde à son attente. Mission accomplie avec Jana JOMBIKOVA, professeur d'anglais dans une école slovaque. Sans compter la découverte de l'Islande, de son système scolaire, sa nature, sa culture et ses traditions.

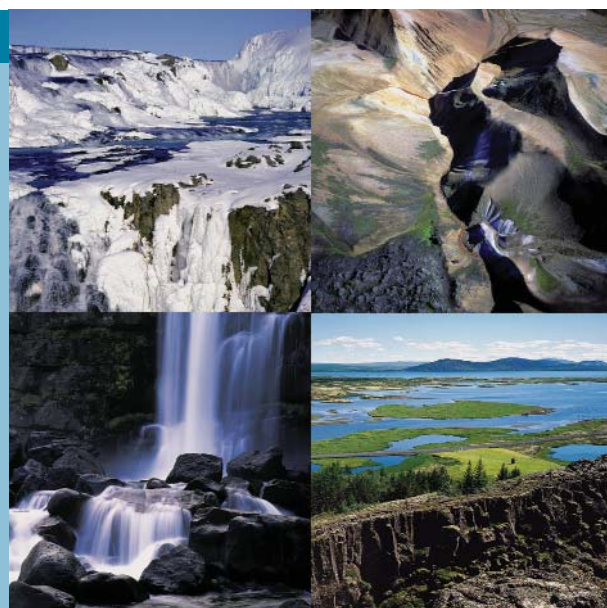
ROOTS (RACINES)

En choisissant d'aller à la rencontre des coutumes et traditions d'un pays qu'ils connaissent très peu - la Slovaquie, la Belgique -, les élèves et les enseignants envisagent de partager leur héritage culturel: d'un côté, un folklore riche en couleurs, costumes et musiques et de l'autre, la bande dessinée. Si la pratique de l'anglais et la découverte de leur langue maternelle sont les objectifs "scolaires", le développement de relations amicales durables constituerait aussi une véritable réussite du projet... ■

BRUNO MATHELART

L'école islandaise intègre le quotidien

En Islande, l'organisation de l'école et du travail repose sur la tolérance, les valeurs chrétiennes et la coopération démocratique. À noter, l'enseignement d'une nouvelle discipline, les "Aptitudes à la vie quotidienne", dont les objectifs sont d'accroître la capacité des lycéens à faire face à une société complexe et en mutation permanente, et d'intégrer des domaines importants situés en dehors du champ des cours traditionnels: l'éducation du consommateur, l'éducation familiale, sexuelle, la tenue des comptes personnels, l'enseignement de l'égalité des droits et des droits de l'homme et la prévention de l'usage des stupéfiants. La "matière" se divise en deux parties: d'une part, l'autoévaluation, les relations sociales, la créativité et le mode de vie centrés sur le développement individuel et d'autre part, la communauté, l'environnement, la nature et la culture, domaines dans lesquels les écoles peuvent tenir compte de leur propre contexte, de leurs caractéristiques et de leurs priorités.



Regards externes Qualité interne

Évaluation ne rime pas nécessairement avec points et bulletins.

Quand elle est externe, elle se focalise davantage sur l'établissement et le système scolaires. Pour leur permettre d'évoluer.

Le 20 mars dernier, le SeRDeP¹ organisait une journée de réflexion sur le sujet. Vous en trouverez ci-dessous quelques échos.

INSTRUMENT DE MESURE

Quelles intentions veut-on prêter à l'évaluation? Mesurer, apprécier, interpréter? Sera-t-elle sommative, certificative, formative? À quel niveau va-t-elle intervenir: établissement, élèves, zone, pays? Comme l'explique **Bruno SUCHAUT**, maître de conférence à l'Université de Bourgogne, chacun des acteurs concernés a sa propre représentation de l'évaluation. Celle de type externe analyse la mise en relation d'éléments tels que: les besoins, la définition d'objectifs pédagogiques ou politiques, la mobilisation de moyens institutionnels, humains ou financiers, etc. Elle prend aussi en compte une série d'indicateurs de coûts, de ressources, de fonctionnement, d'organisation, de résultats. Réalisée dans un contexte donné (la situation économique et sociale d'une région ou d'un pays, par exemple), elle va fournir des éléments permettant de juger de l'efficacité et de l'utilité du dispositif scolaire mis en place, et donner des indications quant aux arbitrages à opérer. L'évaluation externe la plus connue en matière d'enseignement est certainement PISA² qui, sur base de tests donnés aux élèves d'une même tranche d'âge et de différents pays, permet de tirer des conclusions à l'échelle des établissements scolaires et des politiques éducatives.

ÉQUILIBRE FLAMAND

Sans aller bien loin, comment les choses se passent-elles chez nos voisins directs?

*"L'enseignement flamand, constate **Peter MICHIESENS** (photo), inspecteur général au Ministère de l'Éducation de la Communauté flamande, se caractérise par la grande confiance qui est faite aux écoles, considérées comme parfaitement aptes à organiser un enseignement de qualité".* Depuis quelques années, il s'est doté d'un modèle de qualité plus compréhensible, sous-tendu par la recherche d'un équilibre entre contrôle externe et souci de la qualité en interne, entre critères objectifs et identité de l'école, entre pilotage par les autorités et droits des pouvoirs organisateurs. Le parlement flamand définit les objectifs finaux (*eindtermen*) à atteindre par la majorité des élèves en termes de connaissances, de compréhension, d'aptitudes et d'attitudes, et ce par discipline mais aussi transversalement. L'inspection veille à la réalisation de ces objectifs sur le terrain. Quant au service d'accompagnement, il fournit un soutien pédagogique aux écoles qui le demandent, dans le respect de leur projet spécifique.

Les missions de l'inspection sont clairement cernées dans un code de déontologie négocié avec les syndicats et les PO. Elle doit contrôler, évaluer, stimuler, formuler des avis et informer. Le corps d'inspection est composé paritairement d'inspecteurs des réseaux libre et officiel. Ils se rendent dans une école par équipe de deux à six et en analysent le fonctionnement pendant une semai-

ne. L'évaluation tient compte d'un ensemble de données (personnel, moyens, structures, processus éducatif... mais aussi contexte extérieur, sur lequel l'école n'a pas de prise) et prend la forme d'un audit. Celui-ci doit mener à un avis final, pris sur base collégiale, qui fournit une série d'indications quantitatives et qualitatives. La question-clé porte sur le "rendement" de l'école, évalué en fonction du bien-être et de la satisfaction des "utilisateurs" (enseignants, élèves et partenaires externes) et des résultats obtenus (en termes d'objectifs à atteindre, de "carrière" scolaire ou encore, d'emploi futur). Trois possibilités existent: l'école reçoit un avis favorable et voit sa reconnaissance prolongée, avec poursuite de son financement et reconnaissance des diplômes et



attestations qu'elle délivre. L'avis peut aussi être favorable mais limité, et l'établissement scolaire sera soumis à un contrôle ultérieur pour vérifier si les changements préconisés ont été effectués. Dernière possibilité: l'école reçoit un avis défavorable et risque le retrait progressif de l'agrément. L'ensemble des audits réalisés par les inspecteurs constitue, pour les autorités publiques, un miroir de l'enseignement en communauté flamande et un guide pour la politique de l'éducation.

AUTONOMIE RESPONSABLE

En Communauté française, quand il est question d'évaluer les élèves,



Observer l'école de l'extérieur, pour l'aider à s'améliorer...

d'aucuns redoutent une standardisation excessive et la mise à mal de leur autonomie. C'est pourquoi, l'avant-projet de décret de la ministre **ARENA** inquiète³. Mais pour **Roger GODET**, membre de son Cabinet, il ne serait pas question de menacer l'autonomie pédagogique des enseignants, gage d'une créativité indispensable. L'idée serait seulement de mesurer si, à tel moment de la scolarité, les élèves maîtrisent bien un certain nombre de compétences essentielles. Et tout sera fait, assure-t-il, pour que les élèves passent les épreuves dans les meilleures conditions psychoaffectives possibles. Pour ce qui est d'une évaluation interne aux établissements, R. GODET s'est dit bien conscient de l'importance d'y associer les acteurs concernés et de les aider à construire des solutions adéquates.

Encore faudra-t-il, a insisté **Godefroid CARTUYVELS**, secrétaire général de la fédération de l'enseignement fondamental catholique, distinguer clairement à l'avenir les fonctions d'inspection, de direction et d'animation pédagogique et baliser soigneusement les responsabilités de chacun.

Et s'il paraît logique que la formation des inspecteurs ne relève pas des réseaux, "Il est important pour nous, en revanche, a-t-il précisé, d'avoir la maîtrise de la formation des directeurs et des animateurs

pédagogiques en ce qui concerne le cahier des charges et le choix des opérateurs".

CONTEXTE

En Communauté française, a rappelé **Étienne MICHEL** au moment de conclure, 30% des jeunes n'acquerraient pas une maîtrise de la lecture suffisante pour construire des compétences solides dans d'autres disciplines. Ce chiffre n'est que de 18% dans des pays ou régions comparables. Cela pose évidemment des questions sur l'efficacité et l'équité de notre système scolaire. Mais, interroge le directeur général du SeGEC, le système éducatif n'est-il pas le reflet de la société qui l'entoure? Depuis 30 ans, la Wallonie s'est profondément dualisée sur les plans économique, social et culturel. Et c'est dans les sous-régions les plus marquées par le chômage qu'on trouve les taux de redoublement les plus importants. À l'inverse, le cas de la province du Luxembourg montre un processus vertueux: le redéploiement économique et industriel y est globalement un succès, en raison notamment des influences du grand-duché et de la France. L'enseignement qualifiant y est caractérisé par une offre adaptée à l'évolution socioéconomique de la région, avec des taux de redoublement significativement inférieurs à ceux qui prévalent dans d'autres sous-régions. C'est le signe que

l'enseignement qualifiant n'est pas par définition une filière de relégation. En Flandre, par exemple, plus souvent qu'en Communauté française, il fait l'objet d'un "premier choix". Ne faudrait-il pas, dès lors, à l'opposé du raisonnement relatif aux bassins scolaires, conjuguer davantage mobilité sociale, géographique et scolaire? Et si les enquêtes internationales montrent que les systèmes scolaires laissant beaucoup d'autonomie aux acteurs (particulièrement dans la gestion des ressources humaines) sont les plus efficaces, ne conviendrait-il pas aussi d'imaginer un modèle de gouvernance qui s'articule sur trois principes: régulation, responsabilisation, évaluation? Autrement dit: définir des objectifs en termes d'efficacité et d'équité, évaluer la mesure dans laquelle ils sont atteints, mais aussi parier sur la capacité d'acteurs individuels et collectifs d'exercer leurs responsabilités. Ce qui suppose de leur reconnaître un espace d'autonomie suffisant... ■

MARIE-NOËLLE LOVENFOSSE

1. Service Recherche et Développement Pédagogique du SeGEC.

2. Programme international pour le suivi des acquis des élèves, 2000 et 2003, Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE).

3. Voir **entrées libres** n° 5, janvier 2006, p. 3 (édito) et pp. 4-5.



UNIVERSITÉ D'ÉTÉ: BIS!

Notre époque, toute fascinante qu'elle soit par les possibles qu'elle laisse entrevoir, nous contraint aussi à constater la dissolution des certitudes sur ce qui est à transmettre aux générations suivantes. Que restera-t-il demain de la culture humaine? Que souhaitons-nous en transmettre à nos enfants? De quelle responsabilité sommes-nous investis au regard des apports du passé? Ou à celui des attentes des adultes de demain?

Pour réfléchir à ces questions, pour échanger autour de ces "énigmes du futur que sont les fantômes du passé", le SeGEC se propose d'en faire le thème de sa **2^e Université d'été**. Celle-ci aura lieu, les **vendredi 25 et samedi 26 août 2006**, dans le cadre magnifique du **Séminaire de Floreffe** (il sera possible de loger sur place).

Quatre intervenants de renommée internationale ont été pressentis pour introduire les débats autour de ce qu'on a appelé la "crise de la transmission": **Maurice BELLET**, prêtre, philosophe et psychanalyste; **François OST**, juriste, philosophe du droit, vice-recteur et professeur aux Facultés Saint-Louis (Bruxelles), à l'UCL et à Genève; **Jean FLORENCE**, docteur en psychologie, philosophe, psychanalyste, professeur aux Facultés Saint-Louis et à l'UCL; **Jean-Claude GUILLEBAUD**, journaliste (formation de juriste criminologue), reporter sans frontières.

Une série d'ateliers de travail attendent également les participants. Ils seront conduits par des spécialistes des questions culturelles qui sous-tendent nos interrogations pédagogiques.

Tous les renseignements pratiques suivront dans le prochain numéro, et bientôt sur www.segec.be.

FOCEF: UN 20^e ANNIVERSAIRE RÉUSSI!

"À l'occasion du 20^e anniversaire de la FOCEF¹, nous avons organisé cette année, en collaboration avec le Collège des Directeurs, un séminaire interdiocésain de formation des directions de l'enseignement fondamental, explique **Christine GOCHEL**, directrice de la FOCEF. Et c'est une grande réussite!". Environ 300 directions du fondamental ordinaire et spécialisé ont participé à ces quelque 20 modules de formation répartis sur une semaine, du 20 au 24 mars. "Parmi les axes majeurs de formation, ceux consacrés à l'habileté de management et à la communication interpersonnelle ont été fort prisés. Si les participants se sont dits assez satisfaits des contenus, le séminaire a aussi permis un grand brassage de

réflexions et d'échanges, vu la diversité du public".

Et la FOCEF a pu fêter dignement son anniversaire lors d'une soirée festive organisée le jeudi soir, à laquelle ont été conviés des représentants des partenaires de la FOCEF (FédEFoC, Hautes Écoles, Comités décentralisés, CSC-Enseignement...). "Si, il y a 20 ans, explique Ch. GOCHEL, la FOCEF se contentait de proposer une offre de formations, aujourd'hui, elle répond aussi à des demandes, à des projets d'équipes éducatives d'établissements. Et il est souhaitable de poursuivre dans cette perspective de professionnalisation. La FOCEF essaie ainsi d'insuffler une culture de formation continuée, qui réponde à un projet d'équipe".

1. L'organisme de formation continuée de l'enseignement fondamental.



Photo: Roxane LEMAIRE

LA REVUE DES REVUES

■ CAHIERS PÉDAGOGIQUES (CRAP)

- N°440, février 2006, "Orthographe"
- N°441, mars 2006, "L'EPS, embarras et inventions"
- N°442, avril 2006, "Éducation à l'Europe"

■ LE MONDE DE L'ÉDUCATION

- N°344, février 2006, "Que valent les notes?"
- N°345, mars 2006, "Parents-enseignants, je t'aime moi non plus", "Lycées professionnels, l'image et la réalité", "Colonisation, les mémoires face à l'histoire"
- N°346, avril 2006, "Diplômes en hausse, valeur en baisse"

■ SCIENCES HUMAINES

- N°168, février 2006, "La société précaire"
- N°169, mars 2006, "L'intelligence collective"
- N°170, avril 2006, "Qui a peur de la culture de masse?"

■ VIE PÉDAGOGIQUE

- N°138, fév.-mars 2006, "Bien et en santé: l'école fait sa part"

■ REVUE FRANÇAISE DE PÉDAGOGIE

- N°153, oct.-nov.-déc. 2005, "Décirer, analyser, évaluer les pédagogies nouvelles"

Nouvelle collection

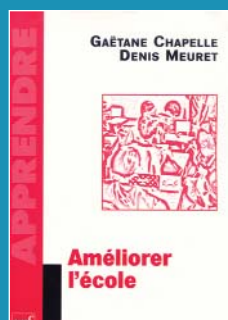
"Apprendre". Ainsi s'intitule la nouvelle collection des Presses universitaires de France, dirigée par les Belges **Étienne BOURGEOIS** et **Gaëtane CHAPELLE**. Destinée aux enseignants et à l'ensemble du monde éducatif, entre la littérature "grand public" et les ouvrages rédigés par des chercheurs pour des chercheurs, cette collection se donne comme projet de proposer des outils de référence qui établissent des ponts entre la recherche et les pratiques en éducation et en formation. L'approche est résolument pluridisciplinaire, seule manière de tenir compte de la complexité des thèmes traités. Les deux premiers titres parus sont: *Améliorer l'école* et *Apprendre et faire apprendre*.

La présentation graphique se veut moins austère que les classiques publications des PUF, même si elle gagnerait encore à être plus aérée. La longueur des contributions est volontairement limitée. Un "fil rouge" dans les marges résume les idées essentielles des textes. Dans les différents chapitres, des encadrés complètent le texte principal: "J'ai lu" recense un livre paru sur le même sujet; "Chiffres" propose des graphiques ou tableaux complémentaires; "Vu d'ailleurs" présente une recherche menée dans un autre pays; enfin, "Regard d'acteur" permet à des praticiens de terrain de s'exprimer sur la question traitée.

AMÉLIORER L'ÉCOLE

Comment se fait-il que dans des contextes semblables, certaines approches pédagogiques, certains établissements, certains systèmes éducatifs produisent des résultats différents? Ceci indique donc qu'il est possible d'améliorer l'école même si cette transformation ne s'effectuera pas sur un mode radical. Une meilleure école serait plus accueillante pour les élèves, moins dure pour les plus faibles, plus efficace et plus équitable.

Gaëtane
CHAPELLE
Denis MEURET
Améliorer l'école
PUF, 2006



À la lecture des recherches mentionnées dans l'ouvrage, on pourrait hésiter entre deux scénarios, tous deux caricaturaux: un pessimiste, car les recherches mettent en évidence des incertitudes sur les effets de l'éducation, des risques d'inégalités accrues, des facteurs de blocage. L'autre hypothèse est optimiste: les logiques d'actions des différents partenaires convergeraient vers des politiques efficaces et équitables au service des enjeux de l'école d'aujourd'hui.

Entre ces deux extrêmes, la recherche ouvre des pistes, des possibles. Mais il appartiendra toujours à chacun et aux collectivités de s'en emparer pour leur donner vie et sens.

**"LIRE EST LE SEUL MOYEN
DE VIVRE PLUSIEURS FOIS"**

PIERRE DUMAYET

APPRENDRE ET FAIRE APPRENDRE

Verbe d'action, "apprendre" suppose qu'on tienne compte de ses différentes dimensions: cognitives, sans doute, mais aussi affectives et sociales. Mais comme l'apprentissage ne se déclenche pas nécessairement de lui-même, il importe aussi de s'intéresser au "faire apprendre". C'est de cette interaction entre l'apprenant, le formateur et les conditions du contexte que traitent la trentaine de chercheurs qui présentent les résultats de leurs travaux.

L'approche est celle de la psychologie, mais une psychologie déclinée dans ses différentes spécialisations: cognitive, différentielle, sociale, du développement et de la motivation. Cette pluridisciplinarité se veut gage de prendre "tout" l'élève en considération.

Si la science n'a pas la prétention d'apporter toutes les réponses aux questions de l'apprentissage, elle peut néanmoins identifier les conditions nécessaires - mais non suffisantes! - pour apprendre et faire apprendre.



Étienne BOURGEOIS
Gaëtane CHAPELLE
*Apprendre et
faire apprendre*
PUF, 2006

Par les synthèses qu'ils proposent, ces deux ouvrages peuvent constituer des outils de référence pour les (futurs) enseignants, les conseillers pédagogiques, les chefs d'établissement, les formateurs... bref, pour tous les professionnels de l'École et pour tous ceux qui s'y intéressent. ■

RECENSIONS FRANÇOIS TEFNIN



Double vie



Photo: François TEFNIN

Je ne sais pas si vous êtes comme moi, mais il m'arrive d'élucubrer un rêve. Au détour d'un interminable couloir d'école, je rencontre le psy du PMS. Un trentenaire fringant aux allures d'AGASSI et aux pouvoirs d'Harry POTTER. D'un coup de raquette magique, il me permet de changer de profession. C'est là que les choses se corsent. Car j'hésite entre deux orientations...

TEMPS QU'À FAIRE...

Première vocation rentrée: chef - cheftaine? - du bureau du temps. Métier découvert à l'occasion de l'ajout d'une seconde à nos pendules en ce début 2006. Une seconde sans doute fin de série ou tombée d'un camion d'heurs et malheurs, la nuit de la Saint-Sylvestre. Depuis 1958, il paraît que c'est ainsi notre 22° bonus! Serait-ce donc un métier à temps plein que de passer le sien à veiller drastiquement sur l'heure? À coup sûr, un métier d'avenir! Une profession pour laquelle au moins le temps, c'est de l'argent. Cela doit aussi laisser des loisirs. Par exemple, pour s'adonner à la peinture impressionniste... puisqu'il est bien connu que "Time is MONET"!

Mais, dans le fond, que j'y pense! Ne faudrait-il pas nommer un chef du bureau du temps dans chaque école? Ce chronomètre n'aurait pas une seconde à perdre pour éviter d'être pris de vitesse par ceux qui veulent toujours gagner du temps. Il pourrait partir prouvement à la recherche du temps perdu et traquer ceux qui jouent la montre. Déjà que ce Saturne du cadran scolaire aurait fort à faire pour bouillir à la cocotte-minute les heures de cours et les faire revenir en périodes de 50 minutes dont il paraît qu'elles constituent un capital! Faire débiter, top chrono, les cours selon l'horaire prévu, talonner les sempiternels retardataires,

surveiller les extra time - pardon, les retenues - des perpétuels collés, ramener les distraits qui se volatilisent toujours hors du temps, gérer le NTPP (le Nébuleux Temps Perdu à Paperasser)... Il y a de quoi faire!

SOS-LOTTO

Deuxième projet virtuel: accompagnatrice des "grands gagnants" de la Loterie Nationale. Si, si, cela existe! C'est paru dans la gazette. Même qu'ils divulguaient quelques conseils: "Continuez à vivre comme si rien ne s'était passé!". Facile à dire... Imaginez les tourments! Mais des tourments anonymes, puisque ces "heureux" lauréats revendiquent presque tous de demeurer incognito. Je me verrais bien assistante "sociale" de millionnaires... J'ai toujours eu une vocation de Sainte-Bernadette SUBITO! L'ennui, c'est que la place est déjà prise.

Puisqu'il y a bouchon (de champagne, évidemment!), je me reconverterais volontiers en accompagnatrice des grands gagnants de l'école.

Calmer les angoisses des winners for life d'une tranche mensuelle d'encyclopédie *Universalis*; dorloter les génies en herbe qui ont la baraka d'amonceler presto un pactole de dix à leur interro-lotto; éviter aux premiers de classe de devenir scandaleusement riches de l'aide prodiguée à leurs condisciples moins chanceux; être le joker des têtes de classe pour leur épargner de devenir des têtes de Turc...

CHOISIR...

Et maintenant, qu'est-ce qu'il me dit, mon psy? Que je devrais peut-être opérer une synthèse, plutôt que de me cramponner à une alternative. Difficile, car l'argent ne fait pas la bonne heure... Solution de facilité, je peux aussi délaissier mes songes et revenir à mes billets, certes moins sonnants et trébuchants! Bon, je vous laisse. Je m'en vais m'introspecter. Vous verrez bien le mois prochain, si je suis toujours là! ■

EUGÉNIE DELCOMINETTE

LE MOIS DE MAD

